

Pumpkins, 3s	1.75
Pumpkins (gallon), la douz. .	6.00
Pommes de terre canadiennes douce, boîtes 2½ liv.	2.10
Pommes de terre de Californie, douce, boîtes 2 liv.	2.75
Carottes, tranchées, 2s	1.45
Pommes (gallon)	5.00
Pêches (2s) sirop épais	2.00 2.40
Poires (3s) sirop épais	2.45
Ananas, 1½s.	2.25
Ananas, 2s	3.10
Ananas (graté) 2s	2.90
Prunes Greengage (sirop léger) ger)	1.90
Prunes Lombard (2s) sirop épais	1.70

PRODUITS D'ÉRABLE — MIEL

Nous cotons:—	
Sirop d'érable, 13 livres, mesure impériale	1.90 2.00
Sirop d'érable, 5 galls., le gall. .	1.85
Sirop d'érable, boîtes 8½ liv. . . .	1.35
à	1.45
Sucre d'érable, en blocs, la livre	0.21 0.22
Miel:—	
Comb (fancy)	0.25
Comb (No. 1)	0.23
En boîtes (60 livres)	0.22

MELASSES ET SIROPS

Sirop de blé-d'Inde:—	
Barils environ 700 livres	0.07
½ ou ¼ baril, ¼c de plus la livre.	
Kegs	0.07½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz., la caisse	4.65
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz., la caisse	5.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.95
Boîtes de 20 livres, caisse ¼ doz., la caisse	4.90
2 galls. seau 20 livres, chaque. .	2.15
3 galls. seau 38½ liv. chaque. . .	3.25
5 galls. seau 65 liv., chaque. . .	5.25
Sirop de canne (crystal Dia- mond):—	
Boîtes 2 livres, 2 doz., à la cais- se	6.00
Barils, les 100 livres	8.75
½ barils, les 100 livres	9.00
Mélasse de la Barbade—	
Prix pour l'île de Montréal	
Puncheons	0.97 1.00
Barils	1.00 1.03
½ barils	1.02 1.05
Pour les territoires en dehors, les prix varient de 3c en-dessous.	

NOIX

Nous cotons:—	
Amandes (Tara) la liv.	0.24 0.30
Amandes (écalées)	0.50 0.55

Amandes (Jordan)	0.70
Amandes (Valence) écalées	0.45
à	0.46
Amandes douces écalées Tar- ragone	0.22½ 0.23½
Noix du Brésil (Nouvelles)	0.20
à	0.25
Noix du Brésil (moy.)	0.15 0.17
Avelines (Sicile) la liv.	0.21½
à	0.22
Avelines (Barcelone)	0.17½
à	0.18½
Noix Hickory (grosses et peti- tes) la livre	0.10 0.15
Peanuts (rôties)—	
Jurubo, la livre	0.25 0.26
Fantaisie, la livre	0.24 0.25
Extras, la livre	0.19 0.20
Ecalées, No 1, Espagnoles	0.18½
à	0.19½
Ecalées No. 1, Virginie	0.19½
à	0.20½
Ecalées No 2	0.14
Pecans (Jumbo nouvelles) la livre	0.28 0.32
Pecans (Nouvelle-Orléans) No 2	0.21 0.24
Pecans (écalées)	0.80
Noisettes (Grenoble)	0.20 0.23
Noisettes (Naples, nouvelles) . . .	0.16
à	0.18
Noisettes (écalées)	0.76 0.82
Noisettes (Marbot) en sacs	0.25
à	0.28

FRUITS SECS

Nous cotons:—	
Abricots, choix	0.28
Abricots, fancy	0.30
Pommes évaporées	0.19
Poires	0.16
Pelures de citron (anciennes) . . .	0.27½
à	0.32
Pelures d'orange, (anciennes)	0.28½ 0.34
Pelures de citron (nouvelles) . . .	0.47
à	0.48
Pelures d'orange (nouvelles) . . .	0.42
à	0.43
Pelures de lemon (nouvelles) . . .	0.40
à	0.41
Raisins—	
Malaga, boîtes de table de 22 li- vres, 3 couronnes, \$3.25, \$4.00; 4 couronnes, \$5.00; 5 couronnes, \$6.00.	
Muscatsels, loose, 2 couronnes, la livre	0.10½ 0.11
Muscatsels, loose, 3 couronnes, la livre	0.11½
Californie, épépinés, 16 onces. . .	0.14
Californie, épépinés nouveaux. . .	0.16
à	0.16½
Valence, de choix	0.11
Groseilles, anciennes	0.24
Groseilles nouvelles	0.32
Dates, Excelsior, la caisse	6.84
Dates, Dromadaires, la caisse. . .	7.92

Figues nouvelles, 100 à la caisse	11.00
Figues (layer) boîtes de 10 li- vres.	1.90 2.75
Figues espagnoles (mats)	0.12
Figues portugaises (mats)	0.13
Figues fancy, de Californie:	
Paquets 16 onces, (10 paq.)	1.75
Paquets 10 onces, (12 paq.)	1.45
Paquets 8 onces, (20 paq.)	2.00
à	2.60
Paquets 6 onces, (50 paq.)	3.60
à	4.75
Paquets 4 onces, (70 paq.)	3.70
à	5.00
Prunes:—	
30-40	0.19
Californie, 40-50s	0.18

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
J. B. Aubertin	La Spartan Machine Co., Ltd.
Georges Dupuis	Mont. Locomo. Works
Conrad Denis	Tollet Laundry
Eaton, J. Holland	Laurentide Co. Ltd.
Gagné, Chs.	City Ice Co.
Léopold Charette	La Cie Manufact. à Lachine
Berthiaume, Désiré	Pacifique Can.
Latreille, Antoine	Paul Demers.
Massé Damoria	Montreal Tramways
Wilfrid Héroux	M. L. H. & P. Co.
Napoléon Chagnon	Peter Lyall & Son.
Adélaïde Ethier	Peter Lyall & Sons.
M. Rafolovitch	La Cité de Montréal
Joseph Robillard	Chs. Atkins
Chs. Atkins	Saint-Lawrence Bridge Co., Ltd.
Henri Guindon	Gédéas Gagnon
V. H. Lagacé	C. P. F.
Moïse Therrien, fils	Moïse Therrien, père

**UNE SESSION**

DE LA COUR DU BANC DU ROI
ayant juridiction criminelle dans
et pour le district de Montréal, se
tiendra au Palais de Justice, en la
cité de Montréal,

LE MARDI DIX SEPTEMBRE.
prochain, à DIX heures
du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne
avis public à tous ceux qui auront
à poursuivre aucune personne
maintenant détenue dans la prison
commune de ce district et à tou-
tes les autres personnes qu'elles y
soient présentes.

JE DONNE AVIS AUSSI à tous
les juges de paix, coroner et offi-
ciers de la paix, pour le district
susdit, qu'il aient à s'y trouver
avec tous les records.

Le député shérif,

P. M. DURAND,

Bureau du Shérif,
Montréal, 20 août 1918.